

Décision

Générale

colonial

Décision n° 432 19/04/1949

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
19 avril 1949

Numéro JO
n° 4 du 01/04/1949

Date du numéro
1 avril 1949

TEXTE INTÉGRAL

Un congé de convalescence de trois mois, à passer à Bordeaux (Gironde), est accordé à M. Godefroy (Louis), inspecteur centrat de 2e classe du cadre métropolitain des douanes. M. Godefroy, accompagné de son épouse, rejoindra son lieu de congé par première occasion inaritime et voyagera en 1re classe aux frais du budget local : (assimilation : 1re catégorie « B »).